

Image not found or type unknown



Probleme avec un huissier

Par **Falconbleu**, le **11/02/2015 à 18:01**

Bonjour
Je voulais savoir si vous pouvez m'aider car une société de crédit m'a mis un huissier qui lui a demandé au tribunal une injonction de payer
Je veux bien échelonné la dette de 8100 €
Peux t-on défendre sa cause devant le tribunal compétent
Merci d'avance

Par **chaber**, le **11/02/2015 à 18:37**

bonjour
à quelle date avez-vous cessé le paiement?
L'huissier est-il dans sa juridiction de compétence?

Par **Falconbleu**, le **12/02/2015 à 07:25**

Bonjour
J'ai eu des retards que j'ai réglé par chèque et j'ai envoyé au franciser plusieurs Rib pour prélever mais aucune réaction de sa part
Les retards sont pour novembre decembre et janvierr
L'huissier est de Bordeaux et a demandé au tribunal de ma ville , thionville en Moselle une ordonnance de payer

Par **Falconbleu**, le **12/02/2015 à 07:28**

Je dois vous signaler que j'ai un plan de surendettement et j'ai demandé conseil ala banque de France mais la rien
Nous voulons bien faire une cession sur salaire , avec mon épouse

nous avons deux salaires corrects

Par **Falconbleu**, le **17/02/2015 à 08:36**

bonjourrn!huissier me relance que dois-je faire?

Par **alterego**, le **17/02/2015 à 09:45**

Bonjour,rnrnOrdonnance en Injonction de Payer, vous devez faire opposition, si vous êtes encore dans les délais.rnrnLe débiteur dispose d'1 mois à partir de son information par le créancier, pour contester l'ordonnance d'injonction, par voie d'opposition auprès du Tribunal qui l'a rendue, en l'espèce de Thionville, probablement le tribunal d'Instance (à vérifier).rnrnCordialement

Par **chaber**, le **17/02/2015 à 10:06**

Avez-vous fait inclure cette dette dans votre plan de surendettement?

Par **Falconbleu**, le **17/02/2015 à 13:25**

BONJOURrnoui elle était dans le plan suite à des dépenses imprévues nous avons pris du retard et le créancier n'a pas voulu reprendre les prélèvements.rnil a dénoncé le plan et mis la dette chez cet huissier

Par **Falconbleu**, le **19/02/2015 à 09:07**

rernle créancier a demandé l'injonction au tribunal, faut-il attendre le retour du tribunal ou doit-on le faire de suite.rnmerci de votre réponse mais cela urge vraiment

Par **Falconbleu**, le **24/02/2015 à 08:21**

bonjourrnle temps passe et je ne sais toujours pas quoi faire avec cette injonctionrnpeut vous m'aider rapidementrnmerci